

projet associatif AgDS

AgDS

Association de gestion et développement de services - est une organisation professionnelle de statut Associatif, à taille humaine, dont l'objet statutaire vise à :

-
- Permettre à tous de se rencontrer, d'échanger des informations, des services, des savoir-faire.
 - Développer une action sociale, économique, par la mise en place et la gestion d'équipements sociaux.
 - Mettre en place ensemble et gérer les moyens techniques et matériels afin de répondre aux préoccupations communes.

L'Arbre, symbole du Projet Associatif, s'inscrit dans des valeurs partagées avec une approche singulière :

- Des racines, fondements de nos valeurs.
 - Un tronc, base d'une organisation coopérative.
 - Des branches, qui clarifient nos modes d'intervention.
-

1 Des racines, fondements de nos valeurs

Les valeurs identifiées comme références dans nos fonctionnements s'appuient sur le **respect de chacun**, par une attitude de **bienveillance** et de **confiance** mutuelle dans nos relations internes et externes.

Le **sens du service** et une démarche permanente d'ouverture permettent de rester à l'écoute pour adapter nos réponses à l'évolution des besoins.

L'**ouverture** se traduit notamment par des projets de partenariats intergénérationnels, interculturels et internationaux sur des échanges de pratiques pédagogiques différentes.

L'**équité** entre tous les salariés est recherchée à tout moment dans notre fonctionnement.

Le temps de travail est organisé autour des besoins nécessaires à un bon fonctionnement des établissements, tout en préservant au maximum le bien-être de chaque salarié. Quelle que soit l'ancienneté du salarié, ses horaires de travail changent chaque année dans un souci d'équité.

Le choix a également été fait de mettre en place un accord d'intéressement dont les critères principaux sont basés sur l'enquête de satisfaction des parents, le taux d'occupation de la structure et le résultat économique.

2 Un tronc, base d'une organisation coopérative

Le Conseil d'Administration est composé de personnes qualifiées et de parents engagés pour garantir et faire vivre le Projet Associatif, en étroite collaboration avec les collectivités locales.

Nous travaillons en **mode coopératif**. Ainsi nos réunions se font en concertation, organisées en mode projet, et chaque salarié peut proposer et déployer des idées au sein de l'ensemble des structures d'AgDS. Notre approche simple et pragmatique permet la circulation de l'information de manière transparente, **au service des familles** et en réponse à leurs besoins.

La motivation des salariés est au cœur de la politique des ressources humaines. Nous nous attachons à ce que l'intérêt collectif soit dans l'intérêt de chacun. Nous portons une attention particulière au **bien-être au travail** : «le plaisir de venir travailler chaque matin». Au sein des équipes, cela se traduit dans la vie quotidienne (reconnaissance, bénéfice d'une mutuelle renforcée, ergonomie, aménagement des espaces de travail, salle de pause...) et dans le développement professionnel (valorisation et partage des compétences, parcours, formation...).

Notre organisation s'appuie sur un réseau de professionnels salariés et une équipe de remplacement familiarisée à nos pratiques. Nous nous attachons à développer le sens de l'initiative, l'estime de soi et la **confiance** à tous les niveaux de la structure. La **convivialité** est un élément marquant traduisant la réalité de cette démarche.

Taille humaine, **proximité** et solidarité entre les salariés caractérisent la réalité quotidienne au sein des structures avec un usage du partage des pratiques, de la mutualisation des moyens, et ce dans un cadre qui définit la place de chacun et permet l'efficacité de l'organisation. La **qualité** du service est une priorité, tant du point de vue quantitatif, avec des taux d'occupation optimisés, que qualitatif par l'écoute et le soutien à la parentalité.

3 Des branches qui clarifient nos modes d'intervention

Un projet pédagogique avec des valeurs partagées favorise le bien-être des enfants et le respect du rythme de chacun. Le développement de l'autonomie, de la socialisation s'inscrit dans une démarche permanente de **sécurité affective** et physique.

Chaque structure établit et fait vivre son propre projet pédagogique en cohérence avec les valeurs communes.

L'accueil des enfants se fait en **inter-âge** dans les crèches, un accueil dans la continuité de la famille sans cloisonnement.

Ce choix permet aux plus petits, au contact des plus grands, de faire un certain nombre d'acquisitions beaucoup plus facilement et rapidement. Pour les plus grands, la présence quotidienne de tout-petits peut leur permettre de mieux supporter l'arrivée d'un petit frère ou d'une petite sœur. Ce choix permet à chaque enfant de grandir à son rythme et de ne pas avoir de rupture parfois brutale lors du passage d'un groupe d'âge à l'autre.

Le groupe inter-âge permet également à chaque salarié d'avoir une vision plus globale des 0-4 ans. Enfin, volet non négligeable, ce choix a l'avantage de favoriser la gestion des places d'accueil : l'inscription d'un nouvel enfant n'est pas subordonnée à une place libre dans un groupe d'âge donné mais simplement à une place libre dans l'établissement.

Cette démarche s'articule dans le même **esprit d'ouverture** dans le secteur de l'animation dans la mise en place des pôles 3/5 ans, 6/11 ans et 12/17 ans.

Nous inscrivons nos actions dans une démarche de **coéducation** avec les parents, en déployant des pratiques et méthodes éprouvées pour favoriser le **jeu et l'éveil** de l'enfant.

Accueillir la différence fait également partie de nos priorités. Ainsi nous portons la conviction que, tant que cela est possible, **l'accueil de l'enfant en situation de handicap** en milieu collectif favorise le bien-être de l'enfant et sa progression dans **l'autonomie** et le rapport aux autres. Rompre l'isolement, éviter l'exclusion sont des points majeurs de notre Projet.

Un travail en **réseau de compétences** entre toutes les structures est mené par l'organisation du **partage des savoirs** via la formation, le projet festif annuel «de la troupe AgDS», les mobilités spontanées sur la base du volontariat et l'accompagnement des équipes. Le **développement des partenariats** nous amène également à ouvrir ce réseau de compétences à d'autres acteurs et d'autres secteurs d'activité, via le «café des professionnels» et les journées de rencontres.

La démarche de développement responsable et durable est une priorité avec des actions au quotidien pour avancer à notre mesure et, de manière concrète, limiter les effets nocifs des polluants et réduire notre impact environnemental.

Ces actions se traduisent par la qualité et la proximité des fournisseurs, par l'attention à la moindre nocivité des produits/matériels, par l'évolution des pratiques dans une logique environnementale, et par la formation et la sensibilisation des professionnels, parents et enfants.

Conscients de l'importance de l'alimentation dans le développement durable, la pédagogie et le bien-être des enfants, AgDS s'inscrit dans une démarche qualitative avec une **Charte Alimentaire** précise. Nous nous attachons à utiliser des produits de saison, avec un approvisionnement de proximité apportant les meilleures garanties de qualité et de traçabilité.

Le développement du lien social passe par l'intégration de chaque établissement sur son territoire, lui permettant de développer des partenariats de proximité. C'est la gestion d'un service public qui nous est confiée, chaque établissement fait partie d'un tout, rendre service, respecter nos engagements et développer le lien social pour agir ensemble au coeur des territoires.

Le développement de notre Projet Associatif s'inscrit dans la durée, avec une croissance maîtrisée, afin de garantir un équilibre pour faire vivre en harmonie, au quotidien, nos valeurs, notre organisation et nos activités.

ensemble pour grandir

